

Que faire pour éliminer la Renouée du Japon ?

Conseils de gestion

● Sur les jeunes foyers

(pieds de moins d'un an ou surface < 2 m²)

→ **éviter l'installation de la plante**



⇒ **Arracher** manuellement les plants avant qu'ils n'atteignent 1 mètre de hauteur en s'efforçant d'extraire l'intégralité des rhizomes.



⇒ **Brûler** les résidus (plants, rhizomes) après les avoir entassés et fait sécher sur place (pas de compostage).



⇒ **Surveiller** et renouveler l'opération aussi souvent que nécessaire.

● Sur les foyers déjà installés

(pieds de plus d'un an ou surface > 2 m²)

→ **contenir voire affaiblir la plante**



⇒ **Couper** les tiges en-dessous du premier nœud avant qu'elles n'atteignent 1 mètre de hauteur. Répéter l'opération au minimum une fois par mois d'avril à octobre, pendant plusieurs années, pour épuiser les réserves de la Renouée et favoriser la reprise des plantes locales.



⇒ **Brûler** les résidus (plants, rhizomes) après les avoir entassés et fait sécher sur place (pas de compostage).

● Pour encore plus d'efficacité



⇒ **Planter** autour et dans le massif des arbustes ombrageants à développement précoce et rapide (saule, frêne, sureau, noisetier) à raison de 4 pieds/m².



⇒ **Réaliser un semis dense** de plantes sauvages précoces et concurrentielles (liseron, clématite, ortie).

● Existe-t-il une solution définitive ?

La solution la plus efficace connue à ce jour est le décaissement des foyers sur au moins 2 mètres de profondeur, suivi d'un broyage répété des matériaux récoltés dans un godet cribleur-concasseur.



On redépose ensuite la terre travaillée que l'on bâche pendant 2 ans minimum afin que les rhizomes blessés pourrissent.

La surveillance du chantier pendant plusieurs années est nécessaire pour arracher les éventuelles repousses.

● Quelques recommandations pour éviter toute invasion

En cas de travaux sur une zone infestée par la Renouée du Japon :

- nettoyer minutieusement les outils, les godets et les roues des engins afin de ne pas transporter de fragments de plante ;
- la terre décaissée ne doit en aucun cas être réutilisée ou entreposée ailleurs.



Quelques grammes de rhizome ou de tige verte suffisent à créer un nouveau foyer !

● Stop aux désherbants !

L'utilisation de produits désherbants doit absolument être évitée.

Non seulement ces derniers se révèlent inefficaces pour détruire la Renouée du Japon, mais ils font disparaître les espèces locales et dégradent la qualité de l'eau.



Si vous repérez une zone où pousse la Renouée du Japon, contactez le Syndicat Mixte Lot Dourdou qui suit sa présence sur le territoire.



Renseignements

Syndicat Mixte Lot Dourdou
38 Trémoulis,
48500 La Canourgue
04 66 31 96 69 / 09 75 57 91 66



Conception :
Communauté de
Communes du
Valdonnez C. ROUX
Photographies :
C. ROUX, V. FEBVRE

La Renouée du Japon

Une plante exotique un peu trop envahissante

Les espèces invasives sont des animaux ou des végétaux introduits dans un écosystème, par erreur ou volontairement, et dont la prolifération engendre des dommages environnementaux, économiques ou de santé publique. Elles sont aujourd'hui considérées comme la deuxième cause de perte de biodiversité dans le monde, après la destruction des habitats.



Origine de La Renouée du Japon

L'histoire d'une invasion

Sur le bassin versant du Bramont et de La Nize, La Renouée du Japon (*Fallopia japonica*) est la principale espèce végétale envahissante. Originaires d'Asie, elle a été introduite en Europe au XIX^{ème} siècle comme plante ornementale et mellifère.

Cette plante exotique se multiplie par bouturage de fragments de rhizome ou de tige verte (ses graines sont rarement fertiles sous nos latitudes), capables de s'enraciner et de donner naissance à une nouvelle plante.

Elle colonise les terrains humides (berges de rivières), vierges ou remaniés par l'homme (remblais, dépôts). Sa dissémination est facilitée par l'eau et le transport de terres contaminées à l'occasion de travaux de génie civil et rural.

Elle se répand massivement aux dépens des espèces locales, destabilisant ainsi l'équilibre écologique des milieux naturels, favorisant l'érosion des berges et dégradant les paysages.

L'éradication des foyers existants est souvent difficile en raison de sa forte compétitivité. Quelques mesures permettent néanmoins de freiner son développement.

Pourquoi cette plante pose-t-elle problème ?



Sa croissance est très précoce et très rapide : elle étouffe la végétation en place et ses rhizomes sécrètent des substances toxiques pour les autres plantes. Elle risque ainsi d'envahir de grandes surfaces de terrain au détriment d'espèces locales ou de milieux naturels plus rares et propices à la faune sauvage (caches sous berges).



Pendant la période végétative, les massifs de Renouée du Japon forment de véritables murs végétaux, uniformisant le paysage, gênant la visibilité et bloquant l'accès au cours d'eau pour les différents usagers.



Les tiges sèches deviennent cassantes pendant l'hiver, favorisant l'érosion des berges lors des crues.



Emportées par les crues hivernales, elles risquent d'obstruer les ouvrages (béals, ponts, buses).

Comment reconnaître La Renouée du Japon ?

Carte d'identité



Plante vivace formant des buissons denses pouvant atteindre 3 mètres de hauteur après une croissance très rapide (plusieurs centimètres par jour au printemps)

Rhizomes (tiges souterraines) et système racinaire pouvant atteindre 15-20 mètres de long et pénétrer dans le sol jusqu'à 2-3 mètres de profondeur (réseau très dense)

Fleurs de couleur blanche à jaunâtre, en grappes d'environ 10 cm de long, apparaissant d'août à octobre



Tiges creuses dressées, vertes tachetées de rouge, évoquant des cannes de bambou, pouvant atteindre 4 cm de diamètre

Tiges sèches et cassantes de couleur marron **en automne et en hiver**



Large **feuilles** ovales, atteignant 20 cm de long, tronquées à la base

